



CONSEIL D'ADMINISTRATION THEMAA

4 avril 2016 de 10h à 17h

Compte rendu

Présents : Sylvie Baillon, Denis Bonnetier (par skype), Delphine Courant, Jean-Christophe Canivet, Angélique Friand, Jean-Louis Heckel, Nadine Lapuyade

Excusés : Jean-Paul Ouvrard, Claire Girod, Pierre Tual, François Lazaro, Rémy Gonthier

Salariés invités : Emmanuelle Castang, Claire Duchez

MATIN 10h – 13h

- **Tolosa**

- * **Point d'étape sur la carte blanche**

- Résumé des épisodes précédent :

- > Proposition assez tardive à C. Dancoisne de piloter la partie artistique d'une soirée carte blanche festive donnée à la France dans le cadre du congrès de l'Unima à Tolosa.
 - > Idée d'un cabaret sans choisir des artistes et en ouvrant à tous les membres intéressés, notamment s'ils ont prévus de venir au congrès.
 - > 6 artistes ont répondu à l'appel
 - > Aucun des financements demandés (institut français, dpt international de la DGCA) n'a été obtenu.
 - > 1 000 € votés à THEMAA pour financer la carte blanche

- Suite à de vives réactions sur le fait que les participants au cabaret viendraient à leur frais, le conseil d'administration :

- > Remet en question le fait qu'une association nationale fasse cette demande aux artistes et la formulation utilisée qui n'a pas permis de bien faire comprendre le cadre.
 - > Remet en question le fait que THEMAA propose ce type de dispositif.

- > **Voir avec Claire D. de combien elle aurait besoin financièrement et préciser avec elle son rôle.**

- > **Voir dans le budget si on peut dégager une enveloppe de 100 euros par participants.**

- > **Prévoir un courrier aux membres explicitant ce qui nous a conduit à arriver à cette proposition**

- * **Fonctionnement et prise en charge des élus Unima**

- Réflexion à mener en vu du prochain congrès qui sera soit en Corée, soit en Indonésie

- > Pas sûr qu'il faille prévoir l'élection de 4 élus car THEMAA ne pourra pas prendre en charge 4 personnes.

- > **Nécessité de fixer un cadre plus clair, des règles de qui se déplace où/quoi/quand, qui est rémunéré, défrayé, etc., sur toutes les actions de THEMAA**

- * **Point sur les rencontres**

- 2 juin : publications internationales / 3 juin : coopération internationale

- > La rencontre sur les publications sera l'occasion de la distribution de l'édition du Manip international

- **Préparation de la prochaine AG**

- * **Compte-rendu d'activités 2015**

- A partir du compte-rendu rédigé, et pour rendre les actions de THEMAA plus lisibles

- > Proposition d'Emmanuelle d'un schéma type MindMap, à envoyer par courrier en amont pour que les adhérents puissent prendre connaissance des actions de manière plus « ludique »
 - > Présenter de manière claire les grands axes de travail de THEMAA qui sont ceux définis dans la convention d'objectifs quadriennale signée pour 15-16-17-18 avec le Ministère

- * **Présence des membres du CA : tour de présence des élus**

*** Déroulé :**

- Répartition des rôles sur l'animation des ateliers et dans la conduite de l'AG.
- Proposition que les candidats se présentent dès la première matinée pour permettre à chacun des les rencontrer avant de voter tout le long de l'AG.
- Apéro-philo : Proposition de transformer l'apéro-philo en apéro-poésie. Poètes envisagés : Jean Cagnard, Claire Rengade, Jean-Christophe Bailly et Marion Aubert.

*** Lieu :**

- AG à Montpellier :
 - > Compiqué pour certains de venir (Marseille plus simple avec l'avion)
 - > Beaucoup de retours positifs des adhérents du sud
- Point logistique repas, apéros, hébergements solidaires...

*** Candidats :**

- > 3 sortants : François Lazaro, Jean-Louis Heckel (ne se représentera pas), Sylvie Baillon
- > 1 démissionnaire : Rémy Gonthier
- > 5 candidatures reçues à l'heure d'aujourd'hui (dont François)
- >>> Question du manque de disponibilité de plusieurs membres dans le CA

***Question du mode de gouvernance :**

- Angélique exprime le souci pour elle d'être sollicitée pour se positionner politiquement et rédiger des textes avec un manque de réaction des administrateurs de CA, et donc avec un manque de diversité des avis. Le CA lui donne mandat pour s'entourer au besoin et pour prendre la parole au nom de tous.
- >>> **Question de constituer un bureau politique, constitué de personnes réactives et en capacité de rédiger des documents rapidement, qui ont des connaissances/compétences en termes de stratégie politique, peut-être au-delà du CA.**

APRES MIDI 14h30 – 17h

• **Orientations groupes politiques**

*** ADN 21 (appel de Nantes – 21 réseaux)**

- 2 grands thèmes se sont dégagés suite au séminaire :
 - > Politiques publiques : rapport aux collectivités, sens politique défendu
 - > Réflexion sur les pratiques aujourd'hui : faut-il les réinventer, identifier les méthodes de travail collaboratives
- >>> Problème : le groupe s'est formé trop tard pour répondre à l'objectif qui est celui de produire un livre blanc à l'automne (en vue des présidentielles 2017).
- Question de la représentation des artistes dans les associations présentes et des clivages entre les artistes et les autres acteurs du secteur. A noter qu'il y a beaucoup plus de réseaux de lieux que de réseaux d'artistes. Faire accepter par la majorité que le discours politique n'est pas forcément le seul discours.
- >>> En quoi ce groupe est-il représentatif du spectacle vivant ?

*** A venir (groupe des 25)**

- Au départ, les A venir ont été conçus comme un moment pour partager des démarches d'artistes sur des projets à venir, avec du public, avec des pros. Sur l'accompagnement.
 - > Veiller à la forme que cela prend et au formatage. Sentiment d'évolution vers un temps « rentable ».
- Question en suspend au sein du groupe : dissocier les A venir de Charleville ? Quel rapport à l'international (traduction) ? Détacher des processus de production, des modes habituels ?
- Question des rapports de force

*** Politique et législatif**

- Loi sur la création : Il n'y aurait plus de scènes conventionnées dans les perspectives de labellisation ; Plus de marge de manœuvre pour les DRAC ; Mention des pôles nationaux.

- **Partenariats**

- Question des Journées pro de Clichy : partenariat depuis 8 ans, au départ sur une co-organisation. Glisse de plus en plus vers de la communication seulement. Le partenariat est reconduit de manière tacite, mais mériterait d'être questionné.

>>> **Importance de se reposer la question du cadre des partenariats globalement.**

- **Vote du budget prévisionnel 2016**

>>> **Voté à l'unanimité**

- **Forum national des lieux intermédiaires et indépendants**

> Aura lieu les 12 et 13 mai 2016 à Lyon.

> Proposition de 200 ou 300 € de participation par structure (11 organisations) pour les défraiements.

> Laurent Michelin est missionné pour y aller au titre de THEMAA.

>>> **Le CA valide le fait de mettre 300 € pour l'organisation du Forum national**

- **Avignon**

- 2 rencontres de prévues :

* Ateliers de la pensée le 10 juillet à 15 h : Question du trouble que provoque l'objet marionnettique au plateau

> Modération : Sylvie Martin-Lahmani. Demande un cachet. A voir avec le IN sinon THEMAA prendra en charge.

> Intervenants : B. Vantusso, R. Herbin (programmés dans le IN), J. Capdevielle ? Phia Menard ?

* Rencontre THEMAA avec membres au cloître entre le 9 et le 13 – créneau après-midi

* Réunion de travail THEMAA – Latitude – à priori le 18 juillet pour redéfinir des objectifs communs, comment travailler ensemble et envisager l'avenir.

>>> Rien de calé entre le 14 et le 17 juillet pendant le Festival Récidives où il y a aussi une rencontre.

- **Questions à prendre en compte au prochain séminaire**

> Groupe LII à constituer

> Nécessité de reposer le fonctionnement : fixer des cadres, des règles de qui se déplace où/quoi/quand, qui est rémunéré, défrayé, etc, sur toutes les actions de THEMAA,

> Poser les dates des prochains CA : à voir si intéressant de les poser dès le séminaire ou pas

> Budget prévisionnel 2017

- **Info**

On risque de perdre un lieu-missionné compagnonnage : la mairie de Clichy retire ses financements.